

Québec, le 13 novembre 2020

Monsieur Georges Lanmafankpotin
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Monsieur,

Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoit Charette, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation ciblée concernant le *projet de stabilisation des berges de la baie Saint-François sur le territoire de la ville de Salaberry-de-Valleyfield par la Ville de Salaberry-de-Valleyfield*, et ce, à compter du 14 décembre 2020.

Conformément aux dispositions de l'article 4 des *Règles de procédure du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir une consultation ciblée sur le projet précité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Philippe Bourke

c. c. René Beudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications

